

STUDIA CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

790 194 856 RCS SALON DE PROVENCE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN **DATE DU 31 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,

et le trente-et-un octobre, à onze heures trente minutes,

les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le président, par lettre simple en date du 15 octobre 2025.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

la société GENVALUE, représentée par son représentant légal, préside la séance en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par Le président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent les 250 000 actions composant le capital.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence à l'assemblée,
- l'ordonnance rendue par Monsieur le Président du Tribunal de commerce, prorogeant le délai de tenue de l'assemblée,
- les copies des lettres de convocation,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion du président,
- le texte des résolutions proposées.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion du président, la liste des associés, le texte des résolutions proposées ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

Il précise en outre que le droit de communication prévu par les statuts a été respecté.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen du rapport de gestion de la présidente sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- Approbation des comptes annuels,
- Quitus à la présidente,
- Affectation des résultats,
- Constatation de ce que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.
- Examen du rapport spécial de la présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et décision à prendre au vu de ce rapport,
- Questions diverses

Monsieur le président donne lecture du rapport de gestion.

Enfin il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du président approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 31 décembre 2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 2 820 € et qui ont donné lieu à une imposition de 0 €.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserves de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 141 501,67 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -139 159.44 € correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -280 661.11 € au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée, soit avant le 28 février 2026.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial prend acte de ce qu'aucune convention relevant de l'article L.227-10 du Code de commerce, n'a été conclue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président et un associé.

Il a également été établi une feuille de présence signée par les associés.

Le président

Signed with **Eurosign**

Raymond GILLETTE

Raymond GILLETTE
rg@genvalue.fr

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	8 529	8 529		231	231	100.00
	Concessions, brevets et droits similaires	16 027	16 027				
	Fonds commercial (1)	1 058 840	1 058 840				
	Autres immobilisations incorporelles	756	756				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	3 600	2 821	779	1 139	360	31.61
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	54 725	53 642	1 083	5 402	4 319	79.95
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	200		200	200		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	200		200	22 120	21 920	99.10
Total II		1 142 878	1 140 615	2 262	29 093	26 830	92.22
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	7 228		7 228		7 228	
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	24 000		24 000	7 335	16 665	227.20
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 040 625		1 040 625	845 458	195 167	23.08
	Autres créances	536 475		536 475	504 241	32 234	6.39
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	76 359		76 359	139	76 219	NS
	Charges constatées d'avance (3)	240		240	90	150	166.28
	Total III	1 684 927		1 684 927	1 357 263	327 664	24.14
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 827 805	1 140 615	1 687 189	1 386 356	300 833	21.70

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Dossier N° 000511 en Euros.

FIDENS CONSEIL

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12		Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	250 000		250 000			
	Réserves						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves			58 371		58 371	100.00
	Report à nouveau	139 159		175 823		36 663	20.85
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	141 502		21 708		119 794	551.85
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	30 661		110 841		141 502	127.66
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
DETRES (I)	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
Comptes de Régularisation	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	149 728		100 483		49 245	49.01
	Emprunts et dettes financières diverses	228 514		68 706		159 808	232.59
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 878		703 274		181 603	25.82
	Dettes fiscales et sociales	281 642		288 718		7 076	2.45
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Comptes de Régularisation	Autres dettes	173 089		114 334		58 755	51.39
	Produits constatés d'avance (I)						
Comptes de Régularisation	Total IV	1 717 850		1 275 515		442 335	34.68
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 687 189		1 386 356		300 833	21.70

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an 1 717 850 1 235 905

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens				2 141		2 141	100.00
Production vendue de services	578 204		578 204	897 664		319 460	35.59
Chiffre d'affaires NET	578 204		578 204	899 805		321 601	35.74
Production stockée			7 228	7 337		14 565	198.51
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			27 289	1 594		25 695	NS
Autres produits			9 215	10		9 205	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			621 936	894 072		272 136	30.44
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			47			47	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 344	7 887		5 544	70.28
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			298 607	362 905		64 298	17.72
Impôts, taxes et versements assimilés			9 032	15 797		6 765	42.82
Salaires et traitements			245 900	365 976		120 075	32.81
Charges sociales			89 498	139 514		50 015	35.85
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 910	6 496		1 586	24.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 788		4 788	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			47 951	97		47 854	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			698 289	903 460		205 170	22.71
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			76 353	9 388		66 966	713.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10 578		17 733		7 155	40.35
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	10 578		17 733		7 155	40.35
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	16 579		21 557		4 978	23.09
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	16 579		21 557		4 978	23.09
2. Résultat financier (V-VI)	6 001		3 824		2 177	56.91
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	82 354		13 212		69 142	523.33
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	57 361				57 361	
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	57 361				57 361	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	116 509		8 496		108 013	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	116 509		8 496		108 013	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	59 148		8 496		50 652	596.21
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	689 875		911 805		221 929	24.34
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	831 377		933 512		102 135	10.94
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	141 502		21 708		119 794	551.85

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

10 57817 733

FIDENS CONSEIL



Annexe des comptes sociaux
de STUDIA CONSEIL S.A.S.
au 31 décembre 2024

Sommaire

1	Informations générales et description de l'activité	4
1.1	Faits marquants de l'exercice	4
1.2	Évènements postérieurs à la clôture	4
2	Règles et méthodes comptables	5
2.1	Base de préparation des comptes sociaux	5
2.2	Changement de règles et méthodes comptables	5
2.3	Méthodes comptables	5
2.3.1	Immobilisations incorporelles	5
2.3.2	Immobilisations corporelles	5
2.3.3	Autres immobilisations financières	6
2.3.4	Stocks et en cours	6
2.3.5	Créances clients et comptes rattachés	6
2.3.6	Disponibilités	6
2.3.7	Provision pour risques et charges	6
2.3.8	Dettes et frais d'émission d'emprunt	6
2.3.9	Engagements de retraite	6
2.3.10	Transactions en devises étrangères	7
2.3.11	Estimations et jugements comptables déterminants	7
3	Notes relatives à certains postes du bilan	8
3.1	Immobilisations incorporelles et corporelles	8
3.2	Immobilisations financières	9
3.3	Stocks	9
3.4	Échéancier des créances	10
3.5	Comptes de régularisation et d'attente	10
3.5.1	Produits à recevoir	10
3.5.2	Charges à payer	11
3.5.3	Charges et produits constatés d'avance	11
3.6	Capitaux propres	11
3.6.1	Composition du capital	11
3.6.2	Tableau de variation des capitaux propres	11
3.7	Provisions	12
3.8	Échéancier des dettes	12
4	Notes relatives à certains postes du compte de résultat	13
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires	13
4.2	Résultat financier	13
4.3	Résultat exceptionnel	14
4.4	Situation fiscale	14
4.5	Effectif moyen	15
4.6	Rémunérations des dirigeants	15
4.7	Engagements financiers hors bilan	15

Avant répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le total du bilan est de 1 687 189 €. Le compte de résultat de l'exercice est présenté sous forme de liste. Le déficit dégagé lors de l'exercice écoulé (12 mois) est de (141 502) €.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 18 février 2025 par le Président de la société.

1 Informations générales et description de l'activité

Studia Conseil est une société par actions simplifiée de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce. Elle exerce une activité de l'ingénierie et des études techniques.

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice clos au 31 décembre 2024. Ils sont présentés en euros sauf indication contraire.

1.1 Faits marquants de l'exercice

La société a été placée en redressement judiciaire le 9 juillet 2024.

1.2 Évènements postérieurs à la clôture

Le plan de redressement est finalisé et a été présenté à nos administrateurs judiciaires. Il intègre un plan de licenciement économique (PLE).

Nous envisageons, compte tenu des délais judiciaires, une sortie de la période d'observation courant juin 2025.

2 Règles et méthodes comptables

2.1 Base de préparation des comptes sociaux

PCG art. 833-1, 833-2/1

Les comptes sociaux de Studia Conseil ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France, et notamment au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan comptable général.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2 Changement de règles et méthodes comptables

PCG art. 833-2/4

La société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Méthodes comptables

2.3.1 Immobilisations incorporelles

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3 et 833-5/4

Les immobilisations incorporelles, constituées essentiellement de frais développement, de concessions & brevets et de fonds commerciaux, sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations incorporelles, hors fonds commercial, est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée

des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Frais de développement : 20 %
- Concessions et brevets : 20 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs incorporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps, à l'exception des mali techniques amortis depuis l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur une durée de 5 ans.

Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à sa valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant. Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.2 Immobilisations corporelles

PCG art. 745-6, 833-3/1 à 833-3/3, 833-5/4 et 833-15

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, présentée ci-dessous en % :

- Agencements des constructions : 5 % à 10 %
- Installations générales, agencements et aménagements : 10 %
- Matériel de bureau & info. : 10 % à 33 %
- Mobilier : 10 %

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa

disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs corporels ont pu perdre notablement de la valeur.

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

2.3.3 Autres immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/3

Les autres immobilisations financières correspondent essentiellement à des dépôts et cautionnements versés. Pour information, ce poste incluait également, jusqu'au 31 décembre 2023 les fonds de garantie Factors, désormais comptabilisés en « Débiteurs divers ».

2.3.4 Stocks et en cours

PCG art. 833-8/1

Les projets en cours comptabilisés en stock depuis cet exercice, sont valorisés au coût de revient qui comprend les charges de personnel directement affectés au projet et les coûts directs (achats de marchandises, sous-traitance,...).

Les coûts d'acquisition des stocks autres que les travaux en cours comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par le groupe auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.3.5 Créances clients et comptes rattachés

PCG art. 833-8/3 et 833-9

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

L'ensemble des créances clients possède une échéance à moins d'un an à l'origine.

Depuis la clôture de l'exercice 2022, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes, et non en déduction des créances clients.

2.3.6 Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

2.3.7 Provision pour risques et charges

PCG art. 833-12/1

Les provisions pour risques et charges constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel ou latent ou des impôts différés.

Compte tenu de l'activité du groupe, il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

2.3.8 Dettes et frais d'émission d'emprunt

Les dettes sont enregistrées pour leur valeur nominale de remboursement.

Elles ne font pas l'objet d'actualisation.

Les frais d'émission d'emprunt sont enregistrés immédiatement dans les charges de l'exercice.

2.3.9 Engagements de retraite

Rec. ANC n° 2013-02

La société a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n° 2013-02 pour l'évaluation de ses engagements de retraite et avantages similaires. Ces engagements sont présentés dans la présente annexe au § 4.8 « Engagements hors bilan ».

Le seul engagement de retraite supporté par l'entreprise est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant

que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. La convention collective de l'entreprise prévoit de telles indemnités ; il n'a pas été signé d'accord particulier à ce titre.

Le montant de ces engagements est ainsi déterminé en application de la convention collective en vigueur et selon une méthode actuarielle prenant en compte des hypothèses de mortalité, d'accroissement des salaires et d'actualisation.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 3,40 %
- âge de départ à la retraite : Taux plein Sécurité Sociale
- revalorisation annuelle des salaires : 1,00 %

2.3.10 Transactions en devises étrangères

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

2.3.11 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La société fonde ses estimations sur la base d'informations ou de situations existantes à la date d'établissement des comptes, sur son expérience passée, ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

Les principales estimations sont relatives au caractère recouvrable de certains actifs, notamment concernant les créances clients et les en-cours, et la détermination du chiffre d'affaires.

3 Notes relatives à certains postes du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

C. com. art. R 123-187 ; PCG art. 841-1, 833-3/1 à 833-3/4, 833-5/2 à 833-5/4 et 841-1 à 841-3

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations incorporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Frais d'établissement et de développement	8 529	-	-	8 529
Concessions, brevets et droits similaires	16 027	-	-	16 027
Fonds commercial	1 058 840	-	-	1 058 840
Autres immobilisations incorporelles	756	-	-	756
Total	1 084 152	-	-	1 084 152
Amortissements & Provisions				
Frais d'établissement et de développement	8 298	231	-	8 529
Concessions, brevets et droits similaires	16 027	-	-	16 027
Fonds commercial	1 058 840	-	-	1 058 840
Autres immobilisations incorporelles	756	-	-	756
Total	1 083 921	231	-	1 084 152

Le poste « fonds commercial » comprend un montant de 969 840 € relatif à des éléments reçus en apport lors des transmissions universelles du patrimoine des sociétés CELISA et LIFTING, intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, pour respectivement 446 185 € et 523 656 €.

Pour mémoire, à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2018, ces malis techniques font l'objet d'un amortissement au taux annuel de 20 %, eu égard aux actifs sous-jacents. Depuis la clôture de l'exercice 2022 ces malis sont totalement amortis.

Tableau des mouvements de l'exercice des immobilisations corporelles

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	3 600	-	-	3 600
Installations générales, agencements et aménagements divers	633	-	-	633
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	54 092	-	-	54 092
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	58 325	-	-	58 325
Amortissements				
Terrains	-	-	-	-
Constructions et aménagements des constructions	2 461	360	-	2 821
Installations générales, agencements et aménagements divers	633	-	-	633
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et mobilier, informatique	48 690	4 319	-	53 009
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total	51 784	4 679	-	56 463

3.2 Immobilisations financières

PCG art. 833-3/1 à 833-3/4, 841-6 à 833-6

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	Montant en fin d'exercice
Valeurs brutes					
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	22 320	200	-5 267	-16 853	400
Total	22 320	200	-5 267	-16 853	400

La colonne « Autres mouvements » du poste Prêts et autres immobilisations financières correspond au reclassement des fonds de réserve Factor dans des comptes « Débiteurs divers ».

3.3 Stocks

C. com. art. R 123-178 2° ; PCG art. 833-8/1, 833-8/3, 833-8/4 et 841-3

	31.12.2024	31.12.2023	Var. en €	Var. en %age
Matières premières	-	-	-	-
En-cours de production de services	7 228	-	7 228	-
Total	7 228	-	7 228	-

3.4 Échéancier des créances

PCG art. 833-9 et 841-5

	31.12.2024	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	200	-	200
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Autres immobilisations financières	200	-	200
Créances de l'actif circulant	1 601 340	1 601 340	-
Avances et acomptes versés sur commandes	24 000	24 000	-
Créances douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	1 040 625	1 040 625	-
Personnel	7 500	7 500	-
Sécurité sociale et autres organismes	-	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	153 762	153 762	-
Etat - Divers	-	-	-
Groupe et associés	366 652	366 652	-
Débiteurs divers	8 561	8 561	-
Charges constatées d'avance	240	240	-

N.B. : les *Autres créances clients* concernent des entités du groupe Studia pour 1 015 451€.

3.5 Comptes de régularisation et d'attente

3.5.1 Produits à recevoir

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Fournisseurs - Rabais, remises et ristournes à obtenir	-	32 363
Autres créances	7 500	17 469
Disponibilités	-	-
Total	7 500	49 832

3.5.2 Charges à payer

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Emprunts convertibles	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 530	18 913
Dettes fiscales et sociales	24 298	81 980
Autres dettes	107 948	-
Total	204 776	100 893

Les « Autres dettes » correspondent à des charges à payer relatives à un plan de licenciement économique (cf 1.2).

3.5.3 Charges et produits constatés d'avance

PCG art. 833-14/3

	31.12.2024	31.12.2023
Charges constatées d'avance		
Charges d'exploitation	240	90
Produits constatés d'avance		
Produits d'exploitation	-	-

3.6 Capitaux propres

PCG art. 833-11/1

3.6.1 Composition du capital

Au 31 décembre 2024, le capital social de la société Studia Conseil S.A.S. est composé de 250 000 actions ordinaires de €. 1,00 de nominal chacune, soit un capital social d'un montant de 250 000 €.

3.6.2 Tableau de variation des capitaux propres

PCG art. 833-11/4

	31.12.2024
Capitaux propres au 1er janvier 2024	110 841
Augmentations de capital liées aux fusions	-
Distribution de dividendes	-
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024	-141 502
Variation des provisions réglementées	-
Capitaux propres au 31 décembre 2024	-30 661

3.7 Provisions

PCG art. 833-12/1 et 841-4

Tableau des mouvements de l'exercice

	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Provisions réglementées	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Autres provisions pour risques	-	-	-	-
Provisions pour autres charges	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
Dépréciation sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Dépréciation des titres de participation	-	-	-	-
Dépréciation des clients et comptes rattachés	25 772	-	-25 772	-
Dépréciation des comptes courants	-	-	-	-
Dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Provisions pour dépréciation	25 772	-	-25 772	-

3.8 Échéancier des dettes

PCG art. 833-13/1 et 841-5

	31.12.2024	Échéances à moins d'un an	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Dettes financières	378 242	378 242	-	-
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	-	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	-	-	-	-
Concours bancaires courants	149 728	149 728	-	-
Groupe et associés	228 514	228 514	-	-
Dettes d'exploitation	1 339 608	1 339 608	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	884 878	884 878	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	15 597	15 597	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	28 724	28 724	-	-
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	233 523	233 523	-	-
Etat - Autres impôts et taxes	3 797	3 797	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres dettes	173 089	173 089	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-

N.B. : les *Dettes fournisseurs et comptes rattachés* concernent des entités du groupe Studia pour 800 512 €

En date du 31 décembre 2024, l'ensemble des créances clients cédées au factor par la société Studia Conseil mais pour lesquelles le factor n'a pas encore obtenu le règlement sont présentées en autres dettes pour un montant de 25 174 €.

4 Notes relatives à certains postes du compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires

PCG art. 833-14/1

	Exercice 2024			Exercice 2023		
	France	Exportation	Total	France	Exportation	Total
Ventes de marchandises	-	-	-	-	-	-
Production vendue - biens	-	-	-	2 141	-	2 141
Production vendue - services	578 204	-	578 204	897 664	-	897 664
Total	578 204	-	578 204	899 805	-	899 805

4.2 Résultat financier

PCG art. 833-14/1

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits financiers		
Produits financiers de participations	-	-
Autres produits de participation	-	-
Gain de change	-	-
Autres produits financiers	10 578	17 733
Reprise de provisions financières	-	-
Total	10 578	17 733
Charges financières		
Dotations aux prov. & amort. financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	16 579	21 557
Pertes de change	-	-
Autres charges financières	-	-
Total	16 579	21 557
Résultat financier	-6 001	-3 824

4.3 Résultat exceptionnel

PCG art. 833-14/3

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	57 361	-
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	-	-
<i>Autres produits exceptionnels</i>	-	-
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges</i>	-	-
Total	57 361	-
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	116 509	8 453
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	-	43
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-	-
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-	-
- Sur cession titres cédés	-	-
- Sur cession d'éléments d'actif financier	-	-
<i>Dotations aux provisions exceptionnelles</i>	-	-
Total	116 509	8 496
Résultat exceptionnel	-59 148	-8 496

Les « Charges exceptionnelles sur opérations de gestion » correspondent pour 107 948 € à des charges à payer relatives à un plan de licenciement économique (cf 1.2).

4.4 Situation fiscale

Le taux d'impôt sur les sociétés de l'exercice 2024 est de 25 %, auquel s'ajoute éventuellement la contribution sociale de 3,3 %.

Répartition du montant global des impôts sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-82 354	-
Résultat exceptionnel	-59 148	-
Résultat comptable (hors participation)	-141 502	-

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les bénéfices

PCG art. 833-15

	Exercice 2024	Exercice 2023
Amortissements dérogatoires	-	-
Total	-	-
Provisions et charges à payer non déductibles	-	620
Participation des salariés	-	-
Déficits fiscaux	1 080 154	937 184
Total	1 080 154	937 804

4.5 Effectif moyen

PCG art. 833-19

L'effectif moyen employé se décompose comme suit :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Cadres	2	3
Techniciens et agents de maîtrise	5	7
Employés	-	-
Ouvriers	-	-
Effectif moyen pondéré	7	10

4.6 Rémunérations des dirigeants

PCG art. 833-17

Aucune rémunération liée à des organes de direction n'est enregistrée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4.7 Engagements financiers hors bilan

PCG art. 833-18 à 833-18/3

	Exercice 2024	Exercice 2023
Engagements de crédit-bail	-	-
Engagements de retraite	17 388	15 986
Nantissement de titres	-	-
Factor - encours clients	25 174	112 184
Autres engagements	-	-
Total	42 562	128 170

4.8 Informations sur les parties liées

PCG art. 833-16

Toutes les transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés du groupe Studia, ainsi qu'avec la société mère Genvalue Partners ; elles sont conclues à des conditions normales de marché.

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits financiers	10 578	17 733
Charges financières	-	-1 492
Total	10 578	16 241

STUDIA CONSEIL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 250 000,00 €

Siège social : 14 BOULEVARD PYTHAGORE

13127 VITROLLES

790 194 856 RCS SALON DE PROVENCE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS **DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2025

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport et pour une bonne information, nous avons décidé d'annexer un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des trois derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Frais de recherche et de développement		231	-100,00
Total des immobilisations incorporelles		231	-100,00
Constructions	779	1 139	-31,61

Autres immobilisations corporelles	1 083	5 402	-79,95
Total des immobilisations corporelles	1 862	6 541	-71,53
Autres titres immobilisés	200	200	0,00
Autres immobilisations financières	200	22 120	-99,10
Total des immobilisations financières	400	22 320	-98,21
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 262	29 093	-92,22
ACTIF CIRCULANT			
En cours de production (services)	7 228		100,00
Stocks et en-cours	7 228		100,00
Avances et acomptes sur commandes		6 490	-100,00
Clients et comptes rattachés	1 040 625	845 458	23,08
Autres créances	548 645	504 241	8,81
Créances	1 589 270	1 349 699	17,75
Disponibilités	76 359	139	NS
Total des disponibilités hors charges constatées d'avance	76 359	139	NS
Charges constatées d'avance	240	90	166,28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 673 097	1 356 418	23,35
TOTAL ACTIF	1 675 359	1 385 511	20,92
BILAN PASSIF			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	250 000	250 000	0,00
Autres réserves		58 371	-100,00
Report à nouveau	-139 159	-175 823	20,85
RESULTAT DE L'EXERCICE	-141 502	-21 708	-551,85
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-30 661	110 841	-127,66
AUTRES FONDS PROPRES			
Emprunts et dette auprès d'établissements de crédit	149 728	100 483	49,01
Emprunts et dettes financières diverses	228 514	68 706	232,59
Avances et acomptes reçus		2 150	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	873 047	702 429	24,29
Dettes fiscales et sociales	281 642	288 718	-2,45
Autres dettes	173 089	112 184	54,29
TOTAL DETTES	1 706 020	1 274 670	33,84

TOTAL PASSIF	1 675 359	1 385 511	20,92
---------------------	------------------	------------------	--------------

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	578 204	899 805	-35,74
Production stockée et immobilisée	7 228	-7 337	198,51
Coût des achats et charges externes	300 997	370 792	-18,82
VALEUR AJOUTEE	284 434	521 676	-45,48
Impôts, taxes et versements assimilés	9 032	15 797	-42,82
Charges de personnel	335 399	505 489	-33,65
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-59 996	389	- 15509,36
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	27 289	1 594	NS
Autres produits	9 215	10	NS
Dotations aux amortissements et provisions	4 910	11 284	-56,49
Autres charges	47 951	97	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-76 353	-9 388	-713,34
Résultat financier	-6 001	-3 824	-56,91
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	-82 354	-13 212	-523,33
Résultat exceptionnel	-59 148	-8 496	-596,21
RESULTAT NET COMPTABLE	-141 502	-21 708	-551,85

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 578 204 € contre 899 805 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 35,74 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 698 289 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 4 910 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 505 489 € à 335 399 €, soit une diminution de 33,65 %, alors que l'effectif moyen est passé de 10 à 8 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -76 353 € contre -9 388 € pour l'exercice précédent, marquant une diminution de 713,34 %.

Le résultat financier, d'un montant de -6 001 €, contre -3 824 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -82 354 €, contre -13 212 € au 31 décembre 2023.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -59 148 €, contre -8 496 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -141 502 €, représentant 24,47 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Ce résultat se trouve en régression de -551,85 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par une perte de -21 708 €, soit 2,41 % du chiffre d'affaires.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré les difficultés rencontrées au cours du dernier exercice, nous gardons cependant bon espoir face à l'avenir et avons d'ores et déjà pris des mesures tant au plan commercial qu'au niveau de la gestion, en vue d'améliorer la rentabilité de notre activité.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

La société devrait présenter son plan de redressement au tribunal en novembre 2025

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un déficit de 141 501,67 €, que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -139 159.44 € correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -280 661.11 € au compte "Report à Nouveau"

Nous vous précisons que, du fait de la perte apparue au titre de l'exercice écoulé, le montant des capitaux propres est devenu inférieur à la moitié du capital social et qu'il conviendra donc, conformément aux dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, de statuer s'il y a lieu à dissolution anticipée de la société, dans un délai de quatre mois à compter de la présente assemblée, soit avant le 28 février 2026.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous signalons que le résultat de l'exercice tient compte d'une somme de 2 820 €, correspondant à des charges non déductibles du résultat fiscal selon les dispositions de l'article 39-4 du même code.

L'impôt supplémentaire en résultant pour la société s'élève à €.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément.

Le président

Signed with **Eurosign**

Raymond GILLETTE

Raymond GILLETTE
rg@genvalue.fr